

300 entreprises conchylicoles /Manche, dont 130 concentrées sur la Côte Ouest Coopérative CABANOR à Blainville: 53 adhérents GIE d'Agon-Coutainville

Ouest-France
Jeudi 13 février 2020

Ostréiculteurs: « Encore temps de se défendre »

L'urgence, pour les professionnels du littoral, est de se défendre contre la mer et de renforcer le cordon dunaire. Pour parer aux dégâts d'un gros coup de vent à pleine mer en grande marée.

1 2 3 4 5 6 7 8

Pourquoi ? Comment ?

Quel est l'enjeu pour le secteur d'Agon-Coutainville à Gouville ?

La côte ouest du Cotentin concentre le gros de l'activité conchylicole de la Manche, avec quelque 130 entreprises sur 300, et représente 40 % des parcs ostréicoles normands.

La coopérative Cabanor, à Blainville, fédère à elle seule 53 adhérents, dont une grande partie de producteurs. Mais le secteur d'Agon à Gouville est aussi le seul de la Manche qui apparaît en zone de risque « érosion plus submersion plus franchissement de la mer » sur la carte établie par la Direction départementale des territoires et de la mer (lire Ouest-France du 8 février).

Pourquoi les ostréiculteurs sont-ils inquiets à court terme ?

Ce n'est pas tant l'élévation du niveau de la mer qui les préoccupe, que la possibilité d'une submersion subite si le cordon dunaire cède. Car il rétrécit dangereusement en plusieurs endroits : le cordon qui ferme le havre de Blainville au nord et, bien sûr, le creux au niveau de la maison de la Poulette, au bout de la digue d'Agon-Coutainville.

« On a de la chance, nous, avec nos marées », remarque Louis Teyssier, élu au Comité régional de conchyliculture (CRC). Quand il y a un coup de tabac mal orienté, la mer ne frappe la dune que quelques heures. Ce qui laisse le temps de réagir entre deux marées hautes. À condition d'avoir défini une stratégie de défense ! »

Il n'empêche, détaille Benoît Clouet, élu au CRC et président du GIE Blainvillazac, qui gère les infrastructures de pompage pour une trentaine de professionnels : « Le jour où il y a une tempête de plein ouest, avec



Jean Lafosse, Jean-Pierre Devé, Louis Teyssier et Benoît Clouet, professionnels de l'ostréiculture dans le secteur d'Agon-Coutainville et Blainville.

(Photo: Ouest-France)

avec une basse pression atmosphérique, ça peut lâcher... » Comme ça a failli, ces jours-ci.

Que se passe-t-il si le cordon lâche ?

Bâtiments et infrastructures seront inondés, les puits artésiens qui permettent de pomper dans les nappes d'eau de mer sous la dune seront inutilisables. Et même les systèmes de pompage en mer, essentiels pour alimenter les bassins d'affinage, risquent d'être fragilisés. Enfin, une submersion accrût évidemment le risque de pollution.

Le cas de Cabanor

Les installations de la coopérative sont en dessous du niveau de la mer en grands coefficients de marée. Ces 12 ha de concessions marines sont défendus par une digue secondaire.

eau, mais n'est pas conçue pour résister à des assauts directs des vagues.

Que préconisent-ils dès maintenant ?

Dans l'immédiat, une défense du trait de côte : « On a la chance d'avoir un cordon dunaire, il faut le protéger maintenant, coûte que coûte. S'il y a une brèche, le désordre va être total, y compris sur le plan sanitaire », avertit Jean Lafosse, président de Cabanor. « Et il est encore temps, à des coûts tenables », insiste Benoît Clouet, citant les propositions remises, cet hiver, à Coutances Mer et bocage, qui a la compétence Genemip.

Comment envisagent-ils le moyen terme ?

La plupart ne veulent pas entendre

surcoûts d'exploitation. « On mettrait plein de tracteurs sur la route et il nous faut de l'eau », résume Jean-Pierre Devé, qui préside le GIE des ostréiculteurs d'Agon-Coutainville, situés derrière la dune entre la Poulette et la cale sud de Blainville. Pour autant, au CRC, agents et élus travaillent, sur le temps long, à différents programmes : Notre littoral pour demain, le Contrat de transition écologique de Coutances Mer et bocage, etc. « Mais il faudrait que l'ensemble des possibilités soient étudiées, et évaluées, à une échelle plus large que le territoire de CMB. Et qu'on distingue les solutions particulières et les solutions collectives », espère Manuel Savary, chargé de mission au CRC.

Isabelle BORDES

Des préconisations d'actualité



Au premier plan, les « claires » de Cabanor, où sont affinées les huîtres du même nom. Derrière le talus de la digue secondaire, la pleine mer qui a envahi le havre. Les rouleaux restent au loin, au niveau de la dune et des bancs de sable à l'entrée.

(Photo: Ouest-France)

La météo de dimanche 9 et lundi 10 février a bien failli donner raison aux craintes de submersion marine soudaine, exprimées par les ostréiculteurs de la côte ouest. Heureusement, le réensablement, effectué en décembre sur le cordon dunaire qui protège la zone conchylicole de Blainville-sur-Mer, a amorti les assauts des vagues orientées plein ouest. « Ça a bien tenu à ce niveau-là », commente, sobriement, Jean Lafosse, président de Cabanor, après avoir fait la revue des lieux, au petit matin.

Avec l'appui du Comité régional de conchyliculture, mais aussi d'autres riverains, les ostréiculteurs de la zone Agon Blainville Gouville ont remis, en fin d'année, un plan d'action à la communauté de communes Coutances Mer et bocage (qui ne décide pas

seule). Secteur par secteur, il préconise à la fois des défenses douces (pieux, ganivelles, fascines, casters), du rechargement de sable, et des roches.

« Oui, de l'enrochement, car on ne nous explique pas pourquoi il y a ce « non » catégorique dans la Manche, insiste les ostréiculteurs. Alors qu'on voit de l'empierrage dans le Calvados ou à l'île de Ré. Ou même à Siouville, pour protéger le site de fouilles. C'est bien que c'est possible quand il y a urgence. »

Comme en écho à leurs propos, le conseil communautaire de CMB votait, mercredi 12 février, le principe de subventionner, au tiers, les mesures d'urgence de lutte contre la mer engagées par les communes.

Isabelle BORDES